

NOTICE POUR :**ORNICURE 150 mg/g, poudre pour administration dans l'eau de boisson destinée aux pigeons voyageurs et aux oiseaux d'ornement****1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Oropharma nv, Kapellestraat 70, BE-9800 Deinze, Belgique.

Fabricant responsable de la libération des lots :

Laboratoria Smeets nv, Industriepark Terbekenhof, Fotografielaan 42, BE-2610 Wilrijk, Belgique.

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

ORNICURE 150 mg/g, poudre pour administration dans l'eau de boisson destinée aux pigeons voyageurs et aux oiseaux d'ornement
Hyclate de doxycycline

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Pour 1 gramme

Substance active : Hyclate de doxycycline 150 mg, équivalent à 130 mg de doxycycline.
Autres ingrédients : acide citrique, citrate biacide de sodium, monohydrate de lactose.

Le produit est une poudre fine de couleur jaune pâle à jaune.

4. INDICATION(S)

Traitement des infections causées par des micro-organismes:

- Pigeons voyageurs : traitement des infections causées par *Chlamydophila psittaci*, *Pasteurella multocida*, *Mycoplasma spp.*
- Oiseaux d'ornement : traitement des infections causées par *Chlamydophila psittaci*

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active, à d'autres tétracyclines ou à l'un des excipients.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Comme avec toutes les tétracyclines, des réactions allergiques et une photosensibilité peuvent, à de rares occasions, se présenter.

La flore intestinale peut être atteinte en cas de traitement prolongé (plus de 10 jours), ce qui peut provoquer des troubles digestifs. En cas de survenance d'effets indésirables présumés, il faut arrêter le traitement.

Une légère perte de poids peut survenir.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés).

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a été pas efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Pigeons (pigeons voyageurs) et oiseaux d'ornement, en particulier les psittaciformes (tels que les perroquets gris du Gabon, les cacatoès de Goffin, les calopsittes)

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Administration dans l'eau de boisson.

Pigeons voyageurs :

- Traitement des infections à cause de *Chlamydophila psittaci*:
46 mg d'hydralate de doxycycline par jour par kg du poids corporel pendant au moins 30 jours
- Traitement des infections causées par d'autres pathogènes (*Pasteurella multocida*, *Mycoplasma spp*) : 20 mg d'hydralate de doxycycline par jour par kg du poids corporel pendant 5 jours

L'eau de boisson médicamenteuse peut également être administrée directement dans le bec.

Oiseaux d'ornement, en particulier les psittaciformes (tels que les perroquets gris du Gabon, les cacatoès de Goffin, les calopsittes) :

Pour le traitement des infections causées par des *Chlamydophyla psittaci*, l'eau de boisson doit être médicamenteuse à raison de :

Perroquets gris du Gabon :

une dose de 800 mg d'hydralate de doxycycline par jour par litre d'eau de boisson ad libitum pendant 42 jours ou 54 mg d'hydralate de doxycycline par jour par kg du poids corporel ;

Cacatoès de Goffin :

une dose de 400 mg d'hydralate de doxycycline par jour par litre d'eau de boisson ad libitum pendant 42 jours ou 24 mg d'hydralate de doxycycline par jour par kg du poids corporel ;

Calopsittes :

une dose de 400 mg d'hydralate de doxycycline par jour par litre d'eau de boisson ad libitum (ou 40 mg d'hydralate de doxycycline par jour par kg du poids corporel administrés dans le bec à l'aide d'un tube de gavage) pendant 30 jours.

En raison des différences physiologiques et pharmacocinétiques existant entre les nombreuses espèces pour lesquelles ce médicament vétérinaire est indiqué, les dosages ci-dessus sont fournis à titre indicatif uniquement. En fonction de l'espèce de l'animal et de l'infection à traiter, il peut s'avérer approprié d'administrer des doses différentes en adoptant une approche fondée sur la preuve. Toutefois, toute modification de la posologie doit faire l'objet d'une évaluation du rapport bénéfice-risque de la part du vétérinaire responsable, dans la mesure où aucune étude de tolérance n'a été menée à des doses plus élevées.

La quantité quotidienne exacte de produit peut être calculée à l'aide de la formule suivante :

$$\frac{\text{... mg du médicament vétérinaire/kg de poids corporel/jour}^* \times \text{poids corporel moyen (kg) des oiseaux à traiter}}{\text{Quantité quotidienne moyenne d'eau ingérée (L) par oiseau}} = \text{... mg du médicament vétérinaire par L d'eau de boisson}$$

* 10 mg d'hydyclate de doxycycline par kg du poids corporel équivalent à 67 mg de médicament vétérinaire par kg du poids corporel.

Afin de calculer une posologie correcte, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

L'ingestion d'eau de boisson médicamenteuse dépend de l'état clinique des oiseaux. Pour obtenir la posologie correcte, la concentration dans l'eau de boisson doit être adaptée en conséquence. L'eau de boisson médicamenteuse est une solution claire, incolore à jaune.

La solubilité maximale du médicament vétérinaire dans l'eau douce/dure à 20°C est d'environ 390 g/l et dans l'eau douce/dure à 5°C d'environ 190 g/l.

Avertissement : La solubilité du médicament vétérinaire dépend de la valeur de pH ; le médicament vétérinaire peut précipiter lorsque mélangé à une eau dure alcaline. Les eaux d'une dureté supérieure à 19,2 °f et affichant une valeur de pH supérieure à 8,1 ne conviennent pas pour la dissolution de ce médicament vétérinaire.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Il est recommandé d'utiliser un appareil de pesage correctement calibré si une partie seulement du conditionnement est utilisée. Ajoutez la quantité quotidienne de produit à l'eau de boisson de façon à ce que toute la quantité de médicament soit consommée en 24 heures. L'eau de boisson médicamenteuse doit être remplacée toutes les 24 heures.

Aucune autre source d'eau de boisson ne sera disponible pendant la période de médication. Laissez les pigeons voyageurs dans le pigeonnier pour la durée du traitement.

Après la fin de la période de traitement, il y a lieu de nettoyer correctement le système d'alimentation en eau afin d'éviter l'absorption subséquente de quantités sous-thérapeutiques de la substance active.

10. TEMPS D'ATTENTE

Ne pas utiliser chez les oiseaux destinés à la consommation humaine. Ne pas utiliser chez les oiseaux pondeurs d'œufs destinés à la consommation humaine.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Pas de précautions particulières de conservation concernant la température.

Sac de 200 g : bien refermer la poche après ouverture afin de protéger le produit de la lumière.

Après reconstitution, les solutions médicamenteuses doivent être protégées des rayons directs du soleil.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette ou l'emballage extérieur après « EXP ». La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du sachet de 4 g : à utiliser immédiatement. Ne pas conserver.

Durée de conservation après première ouverture du sac de 200 g : 1 mois.

Durée de conservation après dilution ou reconstitution conforme aux instructions : 24 heures.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières à chaque espèce cible :

L'ingestion par des animaux d'une eau de boisson médicamenteuse peut être altérée consécutivement à une maladie et doit faire l'objet d'une surveillance attentive. En cas d'ingestion insuffisante d'eau, il est conseillé d'administrer la doxycycline directement dans le bec ou de médicamenter par voie parentérale.

Le traitement doit être associé à de bonnes pratiques d'élevage, comme une bonne hygiène, une ventilation appropriée et, dans la mesure du possible, une absence de surpeuplement.

L'absorption ou la réabsorption de doxycycline peut être réduite lorsque les oiseaux reçoivent du grit. C'est pourquoi il est recommandé de ne plus donner de grit et d'additifs minéraux aux pigeons durant le traitement et de limiter à 0,7 % la teneur en calcium des granulés destinés aux perroquets.

La résistance croisée entre la doxycycline et autres tétracyclines a également été décrite. L'utilisation du médicament vétérinaire doit être soigneusement étudiée lorsque les tests de sensibilité ont montré une résistance aux tétracyclines, car son efficacité peut être réduite.

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

En raison de la probable variabilité (temporelle/géographique) de la sensibilité des bactéries à la doxycycline, il est fortement recommandé d'effectuer des prélèvements d'analyses bactériologiques et des tests de sensibilité des micro-organismes provenant d'animaux malades.

Quand le médicament vétérinaire est utilisé non conformément aux instructions figurant dans le RCP, cela peut augmenter le nombre de bactéries résistantes à la doxycycline et réduire l'efficacité du traitement avec d'autres tétracyclines en raison de la possibilité de résistance croisée.

Lors de l'utilisation du médicament vétérinaire, les politiques officielles et nationales relatives aux agents antimicrobiens doivent être prises en compte. Le matériel utilisé pour l'administration du produit ne peut être oxydé.

La qualité de l'eau de boisson est susceptible d'influencer la biodisponibilité du médicament vétérinaire. Voir rubrique 8.

En outre, des concentrations toxiques pourraient être atteintes chez les oiseaux soumis à un climat extérieur chaud nécessitant une consommation d'eau accrue. Les oiseaux sous traitement doivent être surveillés afin de détecter tous signes de toxicose liés à la doxycycline, tels que la léthargie, la perte d'appétit, l'inactivité ou la production d'urines jaunes ou vertes. La toxicose due à la doxycycline provoque des lésions et dysfonctionnements hépatiques pouvant générer un taux élevé de l'AST, de lactate déshydrogénase et d'acides biliaires. En cas de suspicion de toxicose due à la doxycycline, il convient d'interrompre le traitement à la doxycycline et d'entamer un traitement de soutien général.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Ce médicament vétérinaire peut provoquer une dermatite de contact et / ou des réactions d'hypersensibilité en cas de contact avec la peau ou les yeux (poudre et solution) ou si le poudre est inhalé. Les personnes présentant une possible hypersensibilité aux tétracyclines devraient éviter tout contact avec ce médicament vétérinaire.

Prendre des mesures pour éviter la production de poussière ou l'inhalation de particules de poussière lors de l'incorporation du médicament vétérinaire dans l'eau. Éviter tout contact direct avec la peau et les yeux lors de la manipulation et de l'administration du médicament vétérinaire.

Porter des gants imperméables (ex. gomme ou latex) et un masque antipoussière (masque jetable conforme à la norme européenne EN 149 (FFP) ou masque non jetable conforme à la norme EN 140 et muni d'un filtre conforme à la norme EN 143) lors de la préparation et l'administration de la solution.

En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer abondamment la zone affectée à l'eau claire et consulter un médecin en cas d'irritation.

Se laver immédiatement les mains et les zones cutanées contaminées après la manipulation du produit.

Si un symptôme apparaît, telle qu'une éruption cutanée, consulter rapidement un médecin en lui présentant la notice. Un œdème de la face, des lèvres ou des yeux ou des difficultés respiratoires constituent des signes graves, qui nécessitent un traitement médical urgent.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant la manipulation du médicament vétérinaire.

En cas d'ingestion accidentelle, consulter un médecin.

Ponte:

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie pendant la période de reproduction, à savoir la période allant de l'accouplement au sevrage alimentaire de la progéniture. L'utilisation du produit est déconseillée pendant cette période.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

L'administration concurrente de doxycycline et de cations divalents (ex. Ca, Fe, Mg, Al, ions divalents d'antiacides) doit être évitée dans la mesure où elle peut générer une diminution de biodisponibilité.

La doxycycline peut augmenter l'action des anticoagulants.

Ne pas administrer le médicament en association avec du kaolin, des préparations à base de fer et des antiacides.

Ne pas associer le médicament avec des antibiotiques bactéricides, tels que pénicillines, céphalosporines et bêta-lactamines en raison de l'antagonisme des modes d'action.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Troubles gastro-intestinaux. Les oiseaux d'ornement et les pigeons voyageurs peuvent régurgiter suite à l'administration de doses importantes.

Chez les cacatoès de Goffin soumis à une dose de 30 mg d'hydrosulfate de doxycycline par kg du poids corporel par jour pendant 42 jours consécutifs, des modifications constatées lors des analyses biochimiques du plasma indiquent une lésion hépatique légère, laquelle disparaît 7 jours après la fin du traitement.

Incompatibilités majeures:

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères. Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVEÉ

Octobre 2021

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Taille des conditionnements : 8 x 4 g et 200 g.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

BE-V500782 (4 g sachet)
BE-V500773 (200 g sac)

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire